



**Données**

# financières

Comptes annuels **statutaires**

- 74** RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 80** COMPTES ANNUELS STATUTAIRES
  - 80** BILAN STATUTAIRE APRES REPARTITION
  - 82** COMPTE DE RESULTATS STATUTAIRE
  - 84** REGLES D'EVALUATION
  - 86** BILAN SOCIAL
- 89** RAPPORT DU COMMISSAIRE

# Rapport annuel

## du conseil d'administration

à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du  
20 mai 2003 et relatif aux comptes annuels clôturés le 31 décembre 2002.

Chers actionnaires,

Conformément aux articles 95 et 96 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport des activités de notre société et de notre gestion au cours de l'exercice écoulé, clôturé le 31 décembre 2002.

### Commentaire des comptes annuels

Ce commentaire est basé sur le bilan après affectation du résultat et ne vaut dès lors que sous réserve d'approbation, par l'Assemblée Générale, de l'affectation proposée du résultat.

Le projet de comptes annuels a été établi conformément aux dispositions de l'A.R. du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, plus spécifique livre II titre I, relatif aux comptes annuels des entreprises et conformément aux dispositions légales et administratives particulières applicables à l'entreprise.

L'activité principale de la société Roularta Media Group SA se situe dans le domaine des médias imprimés. RMG SA détient en outre des participations dans plusieurs sociétés actives dans le secteur des médias imprimés et audiovisuels, de l'imprimerie, ainsi que dans des sociétés qui fournissent des services aux sociétés du groupe.

Les comptes annuels fournissent un aperçu général de l'activité de notre société, ainsi que du résultat réalisé.

Les investissements en immobilisations incorporelles réalisés au cours de l'exercice concernent uniquement l'achat de progiciels et le développement de logiciels spécifiques destinés à l'administration et au suivi commercial.

Les principaux investissements en immobilisations corporelles concernent l'achat d'un terrain adjacent au siège principal à Roulers, d'importants travaux d'entretien à des immeubles propres et loués ainsi que du matériel de bureau divers.

Les modifications aux immobilisations financières concernent essentiellement:

- l'acquisition de nouvelles participations dans PV Editions SAS et Roularta Management SA;
- le relèvement des participations dans Belgian Business Television SA et Focus Televisie SA;
- l'augmentation de capital chez Publiregioes Lda;
- la vente de la participation dans Scripta SA et la vente de la participation dans Vlaamse Media Holding SA à Vlaamse Media Maatschappij SA;
- l'attribution de Roularta Printing SA après la liquidation de Mercator Printing Group SA;
- le financement, sous forme de prêts, à certaines filiales.

Les stocks (papier et produits auxiliaires) ont été vendus à Roularta Printing SA.

Les placements de trésorerie comprennent 243.048 actions propres détenues par la société au 31/12/2002. Les actions qui ont été attribuées à des plans de stock options destinés aux travailleurs ont été évaluées au prix d'exercice des options. Les autres actions propres ont été évaluées à leur prix d'acquisition étant donné que celui-ci était inférieur au cours de clôture à la date du bilan.

Le capital a été augmenté, par acte notarié du 21 juin 2002, de 394.336,32 euros par la création de 35.350 nouvelles actions accompagnées d'un strip VVPR suite à l'exercice de warrants. Le capital social a ainsi été porté à 112.137.336,32 euros. Recourant au capital autorisé, le conseil d'administration a ensuite augmenté le capital de 663,68 euros par incorporation de réserves disponibles.

La hausse de la provision pour autres risques et charges concerne essentiellement la constitution d'une provision relative à la liquidation de Mercator Printing Group SA.

Les dettes financières à long terme ont sensiblement baissé suite au remboursement du prêt de Vlaamse Media Holding SA.

Les dettes financières à court terme ont baissé suite au remboursement partiel de straight loans.

## Bilan après affectation du résultat (en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/02</b>	<b>%</b>	<b>31/12/01</b>	<b>%</b>
Actifs immobilisés	176.325	65,78	215.910	69,32
Actifs circulants	91.713	34,22	95.540	30,68
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>268.038</b>	<b>100</b>	<b>311.450</b>	<b>100</b>

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/02</b>	<b>%</b>	<b>31/12/01</b>	<b>%</b>
Fonds propres	157.734	58,85	164.211	52,72
Provisions et impôts différés	4.886	1,82	3.570	1,15
Dettes > 1 an	4.375	1,63	43.519	13,97
Fonds permanents	166.995	62,30	211.300	67,84
Dettes < 1 an	99.640	37,17	99.199	31,85
Comptes de régularisation	1.403	0,53	951	0,31
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>268.038</b>	<b>100</b>	<b>311.450</b>	<b>100</b>

Les données ci-dessus permettent de déduire les ratios suivants:

	<u>31/12/02</u>	<u>31/12/01</u>
1. Liquidité (Actifs circulants/Dettes à court terme)	0,92	0,96
2. Solvabilité (Fonds propres/Fonds totaux)	58,85	52,72

## Compte de résultats

Le chiffre d'affaires a baissé suite au repli des revenus publicitaires, d'une part, et du détachement de la TV régionale en une nouvelle société, Regionale Media Maatschappij SA, d'autre part. Par ailleurs, le prix du papier a baissé et nombre d'économies ont été réalisées sur les services et biens divers. Les frais de personnel affichent également une baisse. Le bénéfice d'exploitation a ainsi pu se hisser de 6,7 à 9,4 millions d'euros (+39%).

Les produits financiers ont baissé parce que VMM n'a pas distribué de dividende intérimaire en 2002. Les frais financiers ont eux aussi diminué du fait de la reprise de la réduction de valeur sur actions propres.

Le résultat exceptionnel est une combinaison de la plus-value sur la vente de notre participation dans Vlaamse Media Holding SA, d'une part, et la réduction de valeur sur la participation dans Mercator Printing Group SA en liquidation (-10,9 millions d'euros) et la constitution d'une provision pour frais de liquidation de Mercator Printing Group SA en liquidation, d'autre part. ■ ■ ■

## Affectations et prélèvements

Nous vous proposons d'affecter le résultat comme suit:

<b>A. PERTE A AFFECTER</b>		<b>-3.108.897,96</b>
Composé de		
- perte de l'exercice à affecter	-3.158.861,48	
- bénéfice reporté de l'exercice précédent	+49.963,52	
<b>B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>+6.850.000,00</b>
Sur les réserves	+6.850.000,00	
<b>D. RESULTAT A REPORTER</b>		<b>- 2.709,64</b>
<b>F. BENEFICE A DISTRIBUER</b>		<b>-3.738.392,40</b>
Composé de		
- rémunération du capital	-3.738.392,40	

La rémunération du capital se compose comme suit:

TYPE D' ACTIONS	Total Brut	P.M. Retenu	Total Net	Nombre d'actions	Net/ action
Actions ordinaires	€ 3.166.138,80	€ 791.534,70	€ 2.374.604,10	7.915.347 (8.158.395 - 243.048) <sup>1</sup>	€ 0,30
Actions ordinaires avec strip VVPR	€ 572.253,60	€ 85.838,04	€ 486.415,56	1.430.634	€ 0,34

<sup>1</sup> Voir infra – le dividende des actions propres est distribué aux autres actions.

■ ■ ■ Nous vous proposons de mettre les dividendes en paiement à partir du 2 juin 2003 contre la remise du coupon n° 5 et, le cas échéant, du strip VVPR n° 5 aux guichets de la BBL, de la Banque Degroof et de KBC Banque.

### Intérêt opposé de nature patrimoniale d'un administrateur

Dans le courant de l'exercice, il n'y a pas eu d'intérêts opposés, de nature patrimoniale, d'un administrateur.

### Faits importants survenus après la clôture de l'exercice

Au début de 2003, RMG a repris la société française Aguesseau Communication. Dans le cadre de cette reprise, Roularta Media Group a conclu des accords avec le Groupe Express-Expansion et Idéat Editions. Deux

nouveaux pôles de magazines vont être formés en collaboration avec ces deux partenaires. Le premier pôle se compose d'un groupe de cinq titres consacrés au thème 'décoration'. Ce premier pôle de magazines sera édité par un joint-venture entre Roularta Media Group (50%) et le Groupe Express-Expansion (50%), qui apporte deux titres dans ce joint-venture. Le second pôle de magazines est consacré au thème 'lifestyle'. Il sera édité par notre joint-venture existant Idéat Editions (50% RMG).

Le 4 mars 2003, SA Belgomedia (50% RMG) a augmenté son capital de 8 millions d'euros. Suite à cela, SA Belgomedia a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale intégrale Senior Publications Deutschland GmbH & Ko KG, pour un montant de 10,5 millions d'euros. Senior Publications Deutschland a ensuite remboursé le prêt de 4,1 millions d'euros que lui avait consenti Roularta Media Group.

## Informations relatives aux circonstances de nature à exercer un impact important sur le développement de la société

Nous ne prévoyons pas de circonstances notables de nature à exercer un impact important sur l'évolution future de notre société.

## Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2002, la société n'a pas déployé d'activités en matière de recherche et de développement.

## Augmentation de capital et émission d'obligations convertibles et de warrants décidées par le conseil d'administration dans le courant de l'exercice.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration n'a pas décidé d'émettre d'obligations convertibles et/ou de warrants dans le cadre du capital autorisé.

Le 21 juin 2002, recourant au capital autorisé comme prévu par les statuts, le conseil d'administration a relevé le capital de 663,68 euros afin de le porter à 112.138.000,00 euros, en prélevant le montant approprié sur les réserves et sans émettre de nouvelles actions.

## Succursales

La société n'a pas de succursales.

## Actions propres

Au cours de l'exercice 2002, le conseil d'administration a acquis, net, 111.909 actions propres. Il y avait été autorisé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 10 octobre 2001. Cette autorisation statutaire a été renouvelée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 octobre 2002.

Les 243.048 actions que la société détient au 31/12/02 ont été acquises pour un montant total de 4.997.296,19 euros. Les actions propres sont reprises à la rubrique 'Placements de trésorerie' à l'actif. Les actions qui ont été attribuées à des plans de stock options destinés aux travailleurs ont fait l'objet d'une réduction de valeur de 39.148,22 euros. Les autres actions ont été évaluées à leur prix d'acquisition vu que celui-ci était inférieur au cours de clôture à la date du bilan.

Le droit au dividende afférent aux actions propres est reporté intégralement sur les autres actions, dont les droits ne sont pas suspendus. Les coupons de dividende annulés (coupon n° 5 – strip VVPR n° 5) sont détruits<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Voir supra page 76 tableau rémunération du capital

## Actions détenues par une filiale

Les filiales de la société ne détiennent pas d'actions de la société Roularta Media Group SA.

## Travaux complémentaires du commissaire

Au cours de l'exercice 2002, le commissaire ou les personnes occupées par le commissaire ou les personnes avec lesquelles le commissaire est lié par un accord de coopération, ont facturé au total 8.950 euros d'honoraires pour travaux d'audit complémentaires et missions spéciales.

## Développements prévus

Le conseil d'administration tient compte, pour 2003, d'un marché publicitaire faible vu la situation économique générale.

Le conseil d'administration renforcera en 2003 les mesures d'économie de 2002 afin d'améliorer la productivité générale.

Entre-temps, la société mène une politique d'expansion prudente à l'étranger: en reprenant des magazines logés dans des pôles de niche où la synergie se traduit par une amélioration du résultat. Le marché français est visé en première instance vu la longue expérience qu'en a Roularta, ainsi que sa proximité.

## Plan de motivation du personnel

### Stock options et warrants

La société entend continuer à motiver son management et ses collaborateurs et leur offrir la possibilité de bénéficier de la croissance de Roularta Media Group par le biais de l'évolution de l'action Roularta.

Pour ces raisons, la société a élaboré au cours de l'exercice 2002 un plan d'options sur actions pour certains collaborateurs de haut niveau (< 50 participants).

Le nombre total d'actions de la société auxquelles pouvait être souscrit en vertu du plan d'options sur actions du 6 décembre 2002 est de 48.000. Le prix que les détenteurs des options devront payer lors des périodes d'exercice pour exercer une option et acquérir une action a été fixé à 21,93 euros. Au total, 33.500 options ont été attribuées aux participants sélectionnés par le Comité, chaque option représentant le droit d'acquérir une action.

## Nominations

Le mandat du commissaire, Deloitte & Touche Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représenté par monsieur Jos Vlaminckx, prend fin lors de l'Assemblée Générale du 20 mai 2003. ■■■

■■■ Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de Deloitte & Touche Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représenté par monsieur Jos Vlaminckx, pour une durée de trois ans.

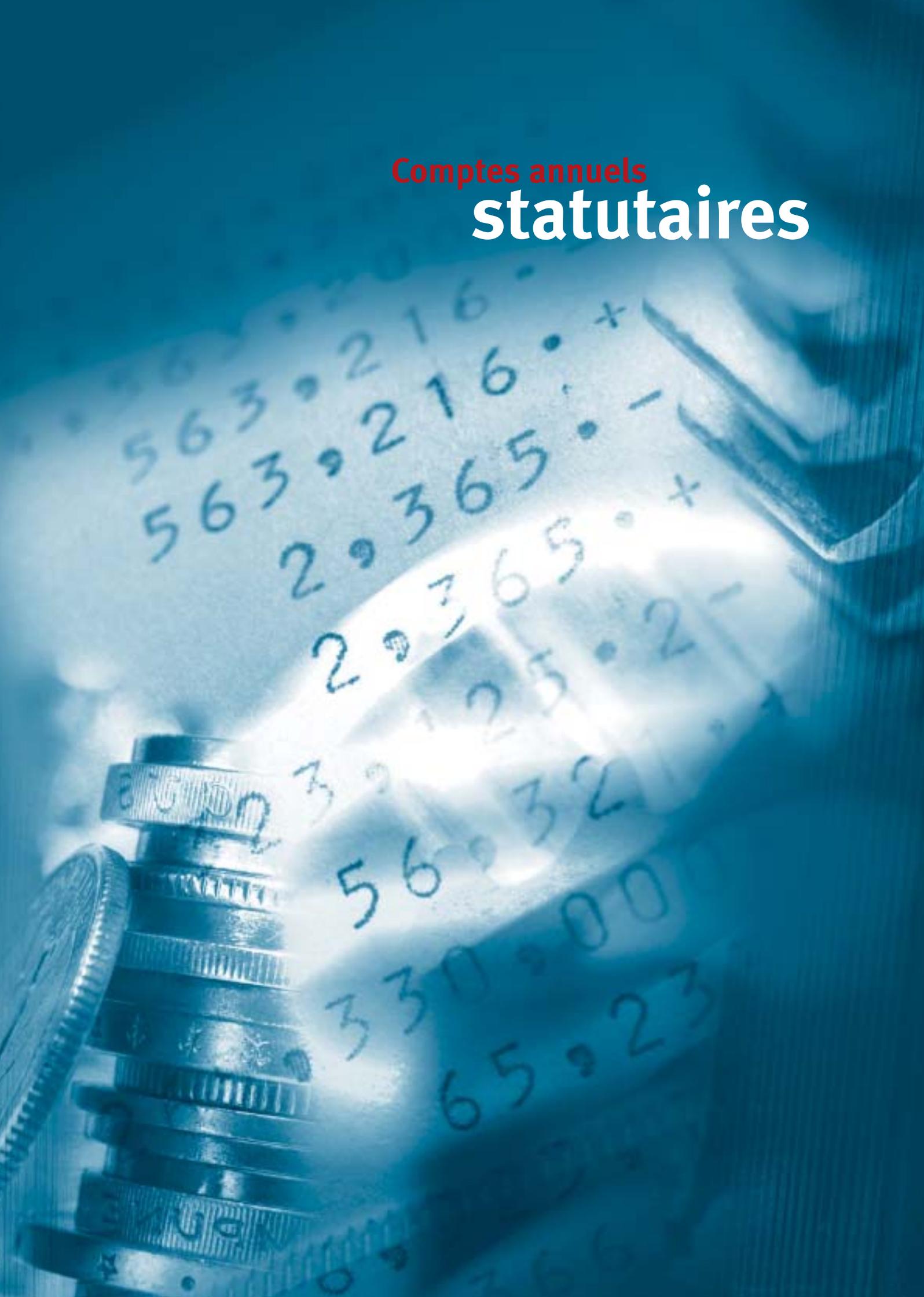
### **Décharge**

Nous prions l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis et d'accepter l'affectation proposée du résultat. Nous la prions également de donner décharge aux administrateurs et au commissaire de l'entreprise pour l'exercice de leur mandat. ■

*Etabli à Roulers le 19 mars 2003  
Le conseil d'administration*

Comptes annuels

# statutaires



## 1. Bilan statutaire après répartition

ACTIF	en milliers d'euros	2002	2001
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>176.325</b>	<b>215.910</b>
<b>I. FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>			<b>510</b>
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>6.175</b>	<b>6.962</b>
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>16.120</b>	<b>18.249</b>
A. Terrains et constructions		13.473	14.365
B. Installations, machines et outillage		691	1.274
C. Mobilier et matériel roulant		1.884	2.551
E. Autres immobilisations corporelles		46	59
F. Immobilisations en cours et acomptes versés		26	
<b>IV. Immobilisations financières</b>		<b>154.030</b>	<b>190.189</b>
A. Entreprises liées		149.916	149.037
1. Participations		128.818	135.183
2. Créances		21.098	13.854
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		3.137	40.243
1. Participations		2.004	39.914
2. Créances		1.133	329
C. Autres immobilisations financières		977	909
1. Actions et parts		652	652
2. Créances et cautionnements en numéraire		325	257
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>91.713</b>	<b>95.540</b>
<b>V. CREANCES A PLUS D'UN AN</b>		<b>711</b>	<b>332</b>
B. Autres créances		711	332
<b>VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION</b>			<b>4.332</b>
A. Stocks			4.332
1. Approvisionnements			4.126
2. En-cours de fabrication			206
<b>VII. CREANCES A UN AN AU PLUS</b>		<b>74.321</b>	<b>77.822</b>
A. Créances commerciales		71.801	73.286
B. Autres créances		2.520	4.536
<b>VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE</b>		<b>4.958</b>	<b>2.544</b>
A. Actions propres		4.958	2.544
<b>IX. VALEURS DISPONIBLES</b>		<b>10.631</b>	<b>9.237</b>
<b>X. COMPTES DE REGULARISATION</b>		<b>1.092</b>	<b>1.273</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>268.038</b>	<b>311.450</b>

# Comptes annuels statutaires

de la société Roularta Media Group SA

PASSIF en milliers d'euros	2002	2001
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>157.734</b>	<b>164.211</b>
<b>I. CAPITAL</b>	<b>112.138</b>	<b>111.743</b>
A. Capital souscrit	112.138	111.743
<b>II. PRIMES D'EMISSION</b>	<b>308</b>	<b>309</b>
<b>IV. RESERVES</b>	<b>45.176</b>	<b>52.025</b>
A. Réserve légale	11.105	11.105
B. Réserves indisponibles	4.958	2.544
C. Réserves immunisées	1.873	1.871
D. Réserves disponibles	27.240	36.505
<b>V. BENEFICE REPORTE</b>	<b>3</b>	<b>50</b>
<b>VI. SUBSIDES EN CAPITAL</b>	<b>109</b>	<b>84</b>
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>4.886</b>	<b>3.570</b>
<b>VII. A. Provisions pour risques et charges</b>	<b>4.487</b>	<b>3.067</b>
1. Pensions et obligations similaires	439	670
4. Autres risques et charges	4.048	2.397
<b>B. Impôts différés</b>	<b>399</b>	<b>503</b>
<b>DETTES</b>	<b>105.418</b>	<b>143.669</b>
<b>VIII. DETTES A PLUS D'UN AN</b>	<b>4.375</b>	<b>43.519</b>
A. Dettes financières	4.338	43.482
4. Etablissements de crédit	4.338	6.197
5. Autres emprunts		37.285
D. Autres dettes	37	37
<b>IX. DETTES A UN AN AU PLUS</b>	<b>99.640</b>	<b>99.199</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	1.859	
B. Dettes financières	6.000	9.618
1. Etablissements de crédit	6.000	9.618
C. Dettes commerciales	71.770	68.516
1. Fournisseurs	70.724	67.756
2. Effects à payer	1.046	760
D. Acomptes reçus sur commandes	9.847	10.007
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	5.104	6.680
1. Impôts	777	2.253
2. Rémunérations et charges sociales	4.327	4.427
F. Autres dettes	5.060	4.378
<b>X. COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>1.403</b>	<b>951</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>268.038</b>	<b>311.450</b>

## 2. Compte de résultats statutaire

COMPTE DE RESULTATS en milliers d'euros	2002	2001
<b>I. VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>261.201</b>	<b>281.605</b>
A. Chiffre d'affaires	250.867	271.333
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution	-206	206
D. Autres produits d'exploitation	10.540	10.066
<b>II. COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS</b>	<b>-251.832</b>	<b>-274.884</b>
A. Approvisionnements et marchandises	179.626	193.364
1. Achats	175.499	197.491
2. Variation des stocks	4.127	-4.127
B. Services et biens divers	42.535	47.843
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	24.286	27.350
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	5.055	5.243
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	-187	-211
F. Provisions pour risques et charges	-402	155
G. Autres charges d'exploitation	919	1.140
<b>III. BENEFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>9.369</b>	<b>6.721</b>
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>4.796</b>	<b>7.556</b>
A. Produits des immobilisations financières	4.143	7.057
B. Produits des actifs circulants	367	377
C. Autres produits financiers	286	122
<b>V. CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-2.452</b>	<b>-5.001</b>
A. Charges des dettes	1.988	2.357
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub II. E	-710	1.735
C. Autres charges financières	1.174	909
<b>VI. BENEFICE COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>11.713</b>	<b>9.276</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>8.547</b>	<b>777</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		210
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	2.716	177
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	1.321	
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	4.470	354
E. Autres produits exceptionnels	40	36

<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-20.923</b>	<b>-6.388</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	24	177
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	12.331	3.684
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	3.143	1.236
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	549	1.166
E. Autres charges exceptionnelles	4.876	125
<b>IX. BENEFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS</b>		<b>3.665</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS</b>	<b>-663</b>	
<b>IX. BIS</b>	<b>72</b>	<b>-48</b>
A. Prélèvements sur les impôts différés	72	66
B. Transfert aux impôts différés		-114
<b>X. IMPOTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>-2.628</b>	<b>-1.259</b>
A. Impôts	-2.628	-1.278
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		19
<b>XI. BENEFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>2.358</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	<b>-3.219</b>	
<b>XII. PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES IMMUNISEES</b>	<b>60</b>	<b>-103</b>
A. Prélèvements sur les réserves immunisées	60	66
B. Transfert aux réserves immunisées		-169
<b>XIII. BENEFICE DE L'EXERCICE A AFFECTER</b>		<b>2.255</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE A AFFECTER</b>	<b>-3.159</b>	

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	en milliers d'euros	2002	2001
<b>A. BENEFICE A AFFECTER</b>			<b>3.819</b>
<b>PERTE A AFFECTER</b>		<b>-3.109</b>	
1. Bénéfice de l'exercice à affecter			2.255
Perte de l'exercice à affecter		-3.159	
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent		50	1.564
<b>B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>6.850</b>	
2. Sur les réserves		6.850	
<b>D. RESULTAT A REPORTER</b>		<b>-3</b>	<b>-50</b>
1. Bénéfice à reporter		3	50
<b>F. BENEFICE A DISTRIBUER</b>		<b>-3.738</b>	<b>-3.769</b>
1. Rémunération du capital		3.738	3.769

### 3. Résumé des règles d'évaluation

#### Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à la valeur d'acquisition et sont amortis à 100%. Dans le cas où ces frais d'établissement comprendraient des montants importants, ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les titres acquis de tiers ou les titres obtenus par une mise de fonds, goodwill et software. Les titres et le goodwill sont amortis sur leur durée de vie économique estimée.

La durée de vie de la plupart des titres atteint 10 à 12 ans: ils sont amortis linéairement à 10% et 8,33%. De manière exceptionnelle, il arrive qu'un titre soit amorti linéairement à 20% ou à 25%.

Les softwares sont amortis linéairement à 20% ou à 33,33%.

Les frais d'étude et de développement sont immédiatement imputés sur le compte de résultats. Le conseil d'administration peut décider l'activation de montants importants.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont estimées à la

valeur d'acquisition, dont on déduit les amortissements et les diminutions de valeur appliquées. Les frais supplémentaires comme ceux de mise en service et de transport ainsi que la TVA non déductible sont imputés au résultat. La TVA non déductible sur les voitures est activée.

#### Immobilisations financières

Les participations et actions sont évaluées à la valeur d'acquisition.

Les créances sur des entreprises liées sont reprises sous les immobilisations financières si le conseil d'administration a l'intention de supporter le créancier de manière durable. Ces créances sont reprises à la valeur nominale.

Des réductions de valeur sur immobilisations financières sont appliquées en cas de dévalorisation durable.

#### Stocks

Les matières premières, les matières auxiliaires et les marchandises sont estimées selon la méthode FIFO. Les stocks surannés et à rotation lente sont dépréciés systématiquement.

Le stock disponible d'imprimés est estimé au prix de fabrication, frais indirects de production compris.

#### LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES SONT AMORTIES SELON LES POURCENTAGES D'AMORTISSEMENT SUIVANTS:

	Linéaire		Dégressif	
	min.	max.	min.	max.
- terrains		0%		
- bâtiments	2%	10%	4%	20%
- parkings			10%	25%
- diverses installations	5%	20%	10%	40%
- gros entretien	10%	50%	10%	25%
- aménagement bâtiments	10%	20%	10%	25%
- machines	20%	33,33%	20%	50%
- matériel de bureau	10%	33,33%	20%	50%
- matériel roulant	20%	33,33%		
- leasing machines	20%	33,33%	20%	50%
- immobilisations en cours (pas d'acomptes versés)	0%			

Le matériel et les machines d'occasion sont amortis linéairement à 50%.

Les œuvres d'art qui ne subissent pas de diminution de valeur ne sont pas amorties.

## Créances

Les créances sont estimées sur la base de leur valeur nominale.

Les dépréciations sont appliquées proportionnellement soit aux pertes constatées, soit sur la base des soldes individuels jugés douteux.

## Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les actions propres sont évaluées comme suit: les actions propres servant à couvrir les plans d'options sont attribuées et évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur la plus basse entre le prix d'exercice de l'option d'une part, et la valeur de marché d'autre part. Les autres actions propres sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les titres sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Les placements à terme et les valeurs disponibles sont évalués à leur valeur nominale.

## Comptes de régularisation (actif)

Les frais à transférer (prorata des frais qui sont à la charge des exercices suivants) et les produits acquis (prorata des produits relatifs à l'exercice écoulé) sont imputés sur les comptes de régularisation de l'actif.

## Subsides en capital

Cette rubrique comprend les subsides en capital attribués. Ceux-ci sont repris dans le résultat selon le rythme d'amortissement des actifs auxquels ils se rapportent.

Le montant des impôts différés sur les subsides en capital est transféré vers le compte 'Impôts différés'.

## Provisions pour risques et charges

Sur la base d'une appréciation réalisée par le conseil d'administration à la date du bilan, des provisions sont instaurées pour couvrir les pertes éventuelles qui sont probables ou certaines mais dont la portée n'est pas encore déterminée précisément.

## Dettes

Les dettes sont reprises dans le bilan sur la base de leur valeur nominale.

A la date du bilan, les provisions sociales, fiscales et commerciales nécessaires sont constituées.

## Comptes de régularisation (passif)

Les frais à imputer (prorata des frais relatifs à l'exercice social écoulé) et les produits à transférer (prorata des produits pour les exercices sociaux suivants) sont imputés sur les comptes de régularisation du passif.

## Devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte lors de leur création au cours en vigueur pendant la période. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif. ■

## 4. Bilan social

Numéro ONSS: 036-1551615-87 – Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 130.00 218.00

### I. Etat des personnes occupées

	Temps plein 2002	Temps partiel 2002	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) 2002	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) 2001
<b>A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL</b>				
<b>1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs	497,4	73,5	548,9 (ETP)	632,4 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	758.108	80.573	838.681 (T)	975.678 (T)
Frais de personnel	22.100	2.186	24.286 (T)	27.350 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire (en milliers d'euros)			73 (T)	32 (T)
		<b>Temps plein</b>	<b>Temps partiel</b>	<b>Total en équivalents temps plein</b>
<b>2. A la date de clôture de l'exercice</b>				
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel		488	74	539,3
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée		487	74	538,3
Contrat de remplacement		1	-	1,0
c. Par sexe				
Hommes		177	9	182,9
Femmes		311	65	356,4
d. Par catégorie professionnelle				
Employés		451	70	499,9
Ouvriers		37	4	39,4
<b>B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE</b>				<b>Personnel intérimaire</b>
<b>Au cours de l'exercice</b>				
Nombre moyen de personnes occupées				16,6
Nombre effectif d'heures prestées				32.067
Frais pour l'entreprise (en milliers d'euros)				655

## II. Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
<b>A. ENTREES</b>			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	52	15	62,2
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	49	15	59,2
Contrat à durée déterminée	1	-	1,0
Contrat pour un travail bien défini	1	-	1,0
Contrat de remplacement	1	-	1,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes:    Secondaire	11	1	11,8
Supérieur non universitaire	9	1	9,8
Universitaire	8	-	8,0
Femmes:    Secondaire	12	6	15,9
Supérieur non universitaire	8	7	12,7
Universitaire	4	-	4,0
<b>B. SORTIES</b>			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	111	20	125,0
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	107	19	120,3
Contrat à durée déterminée	3	1	3,7
Contrat pour l'exécution d'un travail bien défini	1	-	1,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes:    Primaire	2	-	2,0
Secondaire	14	1	14,6
Supérieur non universitaire	24	1	24,9
Universitaire	16	-	16,0
Femmes:    Primaire	3	-	3,0
Secondaire	21	9	26,8
Supérieur non universitaire	23	8	28,8
Universitaire	8	1	8,9
d. Par motif de fin de contrat			
Prépension	1	-	1,0
Licenciement	27	6	30,8
Autre motif	83	14	93,2

# [ COMPTES ANNUELS STATUTAIRES ]

## III. Etat concernant l'usage, au cours de l'exercice, des mesures en faveur de l'emploi

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier (en milliers d'euros)
	1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
<b>1. MESURES COMPORTANT UN AVANTAGE FINANCIER</b>			
1.1. Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque)	1	0,8	3
1.3. Interruption complète de carrière professionnelle	2	2,0	3
1.4. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	8	7,6	12
1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	615	590,5	669
<b>2. AUTRES MESURES</b>			
2.4. Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	12	11,4	
<b>NOMBRE DE TRAVAILLEURS CONCERNES PAR UNE OU PLUSIEURS MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI:</b>			
- Total pour l'exercice	616	591,5	
- Total pour l'exercice précédent	43	42,2	

## IV. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

TOTAL DES INITIATIVES EN MATIERE DE FORMATION DES TRAVAILLEURS A CHARGE DE L'EMPLOYEUR	HOMMES	FEMMES
1. Nombre de travailleurs concernés	101	220
2. Nombre d'heures de formation suivies	2.135	4.076
3. Coût pour l'entreprise	185	253

# Rapport du commissaire

*Rapport du commissaire sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2002  
présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Roularta Media Group SA.*

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2002, dont le total du bilan s'élève à 268.038.141,59 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 3.219.626,37 EUR. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

## **Attestation sans réserve des comptes annuels**

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2002 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

## **Attestations et informations complémentaires**

Nous complétons notre rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion contient les informations requises par le Code des Sociétés et concorde avec les comptes annuels.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou le Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

*Anvers, le 28 mars 2003*

*Le Commissaire,*

*DELOITTE & TOUCHE  
Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL  
Représentée par Jos VLAMINCKX*